



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 août 2022  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

## Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2022

6-8 septembre 2022\*

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

## Ordre du jour provisoire annoté et projet de calendrier et d'organisation des travaux

### Table des matières

| <i>Points</i>   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Ordre du jour provisoire annoté et projet de calendrier et d'organisation des travaux . . . . .                            | 3           |
| 2. Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF . . . . .        | 3           |
| <b>Questions d'organisation et de procédure</b>   |             |
| 3. Projet de programme de travail pour les sessions de 2023 du Conseil d'administration . . . . .                             | 3           |
| <b>Questions relatives aux programmes et aux politiques</b>   |             |
| 4. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF . . . . .  | 3           |
| a) Descriptifs de programmes de pays . . . . .  | 3           |
| b) Prorogation de programmes de pays en cours . . . . .   | 4           |
| 5. Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021 . . . . .               | 5           |
| 6. État des progrès accomplis par l'intermédiaire du Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19 . . . . . | 5           |
| <b>Questions relatives à l'évaluation, à l'audit et au contrôle</b>   |             |
| 7. Rapport sur le système de redevabilité de l'UNICEF . . . . .   | 5           |
| 8. Exposé sur les questions relatives au contrôle . . . . .   | 6           |
| <b>Questions relatives aux ressources, aux finances et au budget</b>  |             |

\* Le présent document est une mise à jour du précédent, les dates de la deuxième session ordinaire de 2022 ayant changé. Les dates indiquées dans les autres documents de la session, publiés plusieurs semaines à l'avance conformément au règlement intérieur, sont celles auxquelles la session devait se tenir initialement.



|  |          |
|--|----------|
| 9. Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour 2022-2025. . . . .   | 6        |
| <b>Questions diverses et adoption des projets de décision</b>  |          |
| 10. Questions diverses. . . . .  | 6        |
| 11. Adoption des projets de décision . . . . .   | 6        |
| 12. Déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et du Président du Conseil<br>d'administration. . . . .                                   | 6        |
| <b>Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire de<br/>2022 du Conseil d'administration de l'UNICEF . . . . .</b> | <b>7</b> |

## Ordre du jour provisoire annoté

### 1. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

*Pour décision* ([E/ICEF/2022/22/Rev.1](#))

L'ordre du jour provisoire a été établi en concertation avec le Bureau du Conseil d'administration, à partir du programme de travail adopté par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2021. Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session après y avoir apporté les modifications qu'il jugera nécessaires.

### 2. Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF

Le Conseil d'administration entendra les déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF.

## Questions d'organisation et de procédure

### 3. Projet de programme de travail pour les sessions de 2023 du Conseil d'administration

*Pour information* ([E/ICEF/2022/23](#))

Le projet de programme de travail est établi sur la base des propositions du secrétariat et des décisions du Conseil d'administration. Il a été élaboré en concertation avec le Bureau du Conseil d'administration et est soumis au Conseil pour information. Il servira de cadre à l'établissement de l'ordre du jour des sessions de 2023 du Conseil, sous réserve des décisions de ce dernier et de toutes modifications apportées en concertation avec le Bureau.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Gilles Fagninou

Secrétaire du Conseil d'administration

[gfagninou@unicef.org](mailto:gfagninou@unicef.org) / 212-824-6848

## Questions relatives aux programmes et aux politiques

### 4. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF

#### a) Descriptifs de programmes de pays

*Pour décision*

Les descriptifs de programme de pays mentionnés ci-après sont présentés au Conseil d'administration pour approbation, selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2014/1 du Conseil. Les plans d'évaluation chiffrés de chaque programme de pays, ainsi que les descriptifs de programmes, sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF, et on trouve un lien vers les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Les 22 descriptifs de programmes de pays sont présentés par région :

Asie de l'Est et Pacifique

Mongolie ([E/ICEF/2022/P/L.20](#))

Afrique de l'Est et Afrique australe

Soudan du Sud ([E/ICEF/2022/P/L.21](#))

Zambie ([E/ICEF/2022/P/L.22](#))

Europe et Asie centrale

Bulgarie ([E/ICEF/2022/P/L.23](#))

Croatie ([E/ICEF/2022/P/L.24](#))

Kirghizistan ([E/ICEF/2022/P/L.25](#))

Monténégro ([E/ICEF/2022/P/L.26](#))

République de Moldova ([E/ICEF/2022/P/L.27](#))

Roumanie ([E/ICEF/2022/P/L.28](#))

Tadjikistan ([E/ICEF/2022/P/L.29](#))

Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Égypte ([E/ICEF/2022/P/L.30](#))

Jordanie ([E/ICEF/2022/P/L.31](#))

Libye ([E/ICEF/2022/P/L.32](#))

Maroc ([E/ICEF/2022/P/L.33](#))

Yémen ([E/ICEF/2022/P/L.34](#))

Asie du Sud

Inde ([E/ICEF/2022/P/L.35](#))

Pakistan ([E/ICEF/2022/P/L.36](#))

Sri Lanka ([E/ICEF/2022/P/L.37](#))

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Gabon ([E/ICEF/2022/P/L.38](#))

Ghana ([E/ICEF/2022/P/L.39](#))

Niger ([E/ICEF/2022/P/L.40](#))

Nigéria ([E/ICEF/2022/P/L.41](#))

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> Vidhya Ganesh

Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi

[vganesh@unicef.org](mailto:vganesh@unicef.org) / 212-824-6247

**b) Prorogation de programmes de pays en cours**

*Pour décision* ([E/ICEF/2022/P/L.42/Rev.1](#))

Conformément à sa décision 2009/11, le Conseil d'administration : i) sera informé de la première prorogation de deux mois des programmes de pays pour la Mauritanie et le Népal ; de la première prorogation de deux mois du programme commun de pays pour Cabo Verde ; de la première prorogation de deux mois du programme de zone pour les femmes et les enfants palestiniens en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans l'État de Palestine ; de la première prorogation d'un an des programmes de pays pour l'Angola, la Guinée, le Rwanda et l'Ukraine ; ii) sera prié d'approuver la prorogation de deux mois des programmes de pays pour le Brésil, la Gambie, la République centrafricaine, la République islamique d'Iran et Sao Tomé-et-Principe, faisant suite à une prorogation d'un an ; la prorogation de deux mois du programme de pays pour le Liban, faisant suite à deux prorogations consécutives d'un

an ; la prorogation de deux mois du programme de pays pour la République bolivarienne du Venezuela, faisant suite à trois prorogations consécutives d'un an ; la prorogation d'un an des programmes de pays pour le Soudan et le Tchad, faisant suite à des prorogations antérieures d'un an ; la prorogation d'un an du programme de pays pour le Burkina Faso, faisant suite à une prorogation de deux ans.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> Vidhya Ganesh

Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi

[vganesh@unicef.org](mailto:vganesh@unicef.org) / 212-824-6247

## 5. Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021

*Pour décision (E/ICEF/2022/25)*

### **Pacte de financement : Progrès accomplis dans l'exécution des engagements intéressant l'UNICEF pris par les États Membres et chaque entité**

*Pour information (UNICEF/2022/EB/12)*

Le dialogue structuré est présenté au Conseil d'administration conformément à plusieurs de ses décisions, la plus récente étant la décision 2021/17. En outre, conformément à sa décision 2019/23, le Conseil sera saisi d'un rapport de situation sur les engagements intéressant l'UNICEF pris par les États Membres et chaque entité.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> June Kunugi

Directrice, Division des partenariats publics

[jkunugi@unicef.org](mailto:jkunugi@unicef.org) / 917-640-1795

## 6. État des progrès accomplis par l'intermédiaire du Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19

*Pour information*

L'exposé donnera un aperçu de l'action menée par le Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19 pour appuyer une distribution plus rapide des vaccins dans les pays, en soulignant les tendances, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées. Le Partenariat a été créé par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé, en consultation avec Gavi, l'Alliance du Vaccin.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Ted Chaiban

Coordonnateur mondial principal, Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19

[tchaiban@unicef.org](mailto:tchaiban@unicef.org) / +41 79 768 4334

## **Questions relatives à l'évaluation, à l'audit et au contrôle**

### 7. Rapport sur le système de redevabilité de l'UNICEF

*Pour information (E/ICEF/2022/24)*

Le rapport fait le point sur le système de redevabilité de l'UNICEF, présentant les structures par lesquelles l'organisation attribue les responsabilités et établit l'obligation de rendre compte, ainsi que la stratégie d'amélioration organisationnelle qu'elle met actuellement en œuvre pour renforcer sa capacité d'obtenir des résultats au bénéfice des enfants.

Coordonnatrice de l'UNICEF :  
M<sup>me</sup> Kirsi Madi  
Directrice et Cheffe de cabinet, Bureau de la Directrice générale  
[kmadi@unicef.org](mailto:kmadi@unicef.org) / 212-326-7039

**8. Exposé sur les questions relatives au contrôle**

*Pour décision (E/ICEF/2022/26)*

Il sera donné un aperçu des fonctions du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF et une évaluation de son indépendance, comme demandé dans la décision 2022/15.

Coordonnateur de l'UNICEF :  
M. Stephen Zimmerman  
Directeur, Bureau de l'audit interne et des investigations  
[szimmermann@unicef.org](mailto:szimmermann@unicef.org) / 917-265-4568

**Questions relatives aux ressources, aux finances et au budget**

**9. Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour 2022-2025**

*Pour décision (E/ICEF/2022/AB/L.8)*

Conformément à sa décision 2013/20, le Conseil d'administration reçoit chaque année des prévisions financières actualisées concernant le plan stratégique de l'UNICEF. Ces estimations servent à déterminer le montant des ressources ordinaires à prévoir, y compris pour les programmes à approuver en 2023. Le document comprend les informations demandées dans les décisions 2020/13 et 2021/19.

Coordonnateur de l'UNICEF :  
M. Thomas Asare  
Contrôleur et Directeur, Division de la gestion et de l'administration financières  
[tasare@unicef.org](mailto:tasare@unicef.org) / 212-824-6336

**Questions diverses et adoption des projets de décision**

**10. Questions diverses**

Le Conseil d'administration est saisi de l'ordre du jour provisoire de sa première session ordinaire de 2023 et peut examiner d'autres questions au titre de ce point.

**11. Adoption des projets de décision**

**12. Déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et du Président du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration entendra les déclarations de la Directrice générale de l'UNICEF et de son président.

## Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration de l'UNICEF, 6-8 septembre 2022<sup>1</sup>

|                         |                     |          |  |
|-------------------------|---------------------|----------|--|
| Mardi<br>6 septembre    | 10 heures-13 heures | Point 1  | Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux                                   |
|                         |                     | Point 2  | Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF<br>Déclarations générales      |
|                         | 13 h 15-14 h 45     |          | <i>Consultations</i>   |
|                         | 15 heures-17 heures | Point 5  | Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021                                       |
|                         |                     | Point 9  | Plan stratégique de l'UNICEF : prévisions financières actualisées pour 2022-2025   |
|                         |                     | Point 8  | Exposé sur les questions relatives au contrôle   |
|                         | 17 heures-18 heures |          | <i>Consultations</i>   |
| Mercredi<br>7 septembre | 10 heures-13 heures | Point 4  | Coopération au titre des programmes de l'UNICEF<br>a) Descriptifs de programmes de pays<br>b) Prorogation de programmes de pays en cours |
|                         | 13 h 15-18 heures   |          | <i>Consultations</i>   |
| Jeudi<br>8 septembre    | 10 heures-13 heures | Point 7  | Rapport sur le système de redevabilité de l'UNICEF   |
|                         |                     | Point 6  | État des progrès accomplis par l'intermédiaire du Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19                         |
|                         |                     | Point 3  | Projet de programme de travail pour les sessions de 2023 du Conseil d'administration   |
|                         |                     | Point 10 | Questions diverses   |
|                         |                     | Point 11 | Adoption des projets de décision   |
|                         |                     | Point 12 | Déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et du Président du Conseil d'administration                                   |

<sup>1</sup> Si l'examen d'un point de l'ordre du jour s'achève plus tôt que prévu, le Conseil d'administration pourra passer au point suivant et réaménager le calendrier de ses travaux en conséquence.